

# Rapport d'activité

# 21

## **Sensibilisation**

Casse-tête sur le statut F:  
Qu'arrivera-t-il au grand-père?  
page 5

## **Formation continue**

Admission provisoire: entre  
intégration et exclusion  
page 7

## **Support**

Dissiper les incertitudes et  
encourager les bonnes pratiques  
page 8

# Éditorial

**Chère lectrice, cher lecteur,**



Tandis que j'écrivais ces lignes, le statut de protection S a été introduit en Suisse. Si en 2021 l'OCA avait choisi comme focus le statut F des personnes admises à titre provisoire, cela tenait moins à un quelconque don de prémonition qu'au caractère problématique de la situation. Près du quart des personnes admises à titre provisoire dans le canton de Berne séjournaient déjà depuis plus de sept ans en Suisse et donc étaient soutenues non plus par les partenaires régionaux, mais par les services sociaux des communes. Ce n'était toutefois pas l'unique raison ayant conduit l'OCA à se concentrer sur cette question: les incessantes

demandes de spécialistes ou de bénévoles engagés dans le domaine de l'asile et des réfugiés, les idées vagues que l'on a souvent de ce qu'implique un tel statut, sans oublier la réalité quotidienne des personnes ayant dû fuir leur pays et qui vivent depuis des années dans des conditions incertaines et précaires, ont dicté le choix de ce thème.

L'OCA est resté fidèle à sa politique d'information active – lors de conférences, dans les articles du focus d'AsylNews, via sa ligne d'assistance AsylInfo, afin que ses groupes cibles possèdent l'expertise requise et puissent se faire une opinion fondée. Que faut-il faire quand le provisoire tend à s'éterniser? Comment réagir quand le projet de retour devient obsolète? L'OCA et ses responsables institutionnels tiennent à garantir aux personnes ayant dû fuir leur pays et vivant en Suisse un séjour digne, loin de la précarité, en créant des perspectives d'avenir.

En fin d'année, Kathrin Buchmann a quitté l'OCA dont elle assurait la direction depuis 2014. Sous sa conduite, l'OCA a su réagir aux besoins actuels des acteurs du domaine de l'asile et des réfugiés, lancer de nouvelles offres et se profiler davantage. Kathrin est également parvenue à orchestrer intelligemment le travail de l'OCA, dans le contexte de la restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (NA-BE). Au nom de la commission de surveillance, je la remercie chaleureusement de tout le travail qu'elle a accompli pour l'OCA. Ma sincère gratitude va encore à toute l'équipe. J'ai eu en effet l'occasion de me familiariser avec son quotidien professionnel quand j'ai pris la direction intérimaire de l'OCA entre décembre 2021 et le 1<sup>er</sup> mars 2022, date de l'entrée en fonction de la nouvelle codirection, formée de Franziska Müller et Simone Wyss. J'ai été impressionné par la détermination et la compétence des collaboratrices et collaborateurs, par leurs prestations comme par leur infatigable engagement.

**Ueli Burkhalter**

Président de la commission de surveillance

# L'OCA

L'Office de consultation sur l'asile (OCA) est un service actif dans le domaine de l'asile et de l'intégration dans le canton de Berne. Le Canton, les Eglises réformées, l'Eglise catholique-romaine, l'Eglise catholique-chrétienne et la Communauté d'intérêt des communautés israélites en assument la responsabilité institutionnelle. L'OCA travaille en partenariat et en complémentarité avec les autorités, d'autres organisations et les particuliers engagés dans ce secteur. Les activités de l'OCA visent à ce que les personnes relevant du domaine de l'asile soient suivies et conseillées de manière professionnelle et équitable.

# Aperçu

**Domaines d'activité de l'OCA** 4-11

**Comptes annuels**  
Commentaire 12  
Comptes annuels 13  
Chiffres de l'OCA 14

**Team** 15

**Impressum**  
**Rédaction & Layout:** Franziska Müller  
**Traduction:** Sylvain Bauhofer  
**Mise en page:** Source Associates AG

**Contact**  
KKF-OCA, Effingerstrasse 55, 3008 Berne  
info@kkf-oca.ch, www.kkf-oca.ch

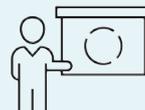
## 3+

AsylNews et de nombreuses InfoPro vous font connaître l'actualité



## 9

formations continues de l'OCA, avec 225 participant-e-s



## 683

participant-e-s aux offres de sensibilisation

## 108

membres du personnel communal aux rencontres sur l'admission provisoire.

## 34

personnes en départs volontaires grâce à l'aide du Conseil en vue du retour



## 192

requêtes traitées par le guichet AsylInfo



## 984

 tasses de café

## 31

 années d'expérience

## Focus sur l'admission provisoire

**Aucun statut juridique n'a fait autant de vagues en Suisse que l'admission provisoire. Aussi le focus choisi pour toute une série de conférences ou d'articles publiés dans AsylNews durant l'année sous revue a-t-il touché une corde sensible.**

Dans les articles du focus d'AsylNews, l'OCA a livré une analyse approfondie du statut F de l'admission provisoire – dans une perspective historique, juridique et pratique. Diverses contributions expliquent les motifs de l'introduction de cette «mesure de substitution» et son évolution juridique. Ils éclairent notamment la situation des bénéficiaires du statut F, qui aspirent depuis des années parfois à des conditions plus stables et à un avenir assuré. Les informations exhaustives et axées sur la pratique ont trouvé un écho favorable auprès des partenaires régionaux et des communes qui, au bout de sept ans, deviennent responsables des personnes admises à titre provisoire, auprès des personnes travaillant dans le domaine de l'asile et des réfugiés, et aussi plus généralement des personnes intéressées qui aimeraient lire avec le recul nécessaire les nombreux comptes rendus publiés à ce sujet et se faire une opinion personnelle.

L'histoire de l'admission provisoire, créée à la fin des années 1980 et accordée pour la première fois à grande échelle dans le contexte des guerres de l'ex-Yougoslavie, favorisant aujourd'hui tantôt l'exclusion et l'intégration, fait ressortir la problématique du titre de séjour F en droit d'asile et des étrangers. En Suisse, des personnes vivent depuis des années dans un climat d'incertitude, avec une mobilité sévèrement restreinte et une situation financière ou sociale des plus précaires, tout en étant priées de s'intégrer. Le focus parle à

juste titre de «durable précarité», soulignant au passage le caractère contradictoire tant de la réglementation que de la forme d'existence qui en découle.

L'OCA a accordé beaucoup de place à la réglementation des cas de rigueur. Les textes décrivent les possibilités de déposer une telle demande afin d'obtenir un permis B pour cas de rigueur, et donc une autorisation de séjour, avec les exigences à remplir et les embûches à éviter. On y voit à chaque fois, dans la pratique, quelles sont les bases légales applicables aux bénéficiaires d'un permis N ou d'un permis F, voire aux personnes déboutées de l'asile, et quels critères doivent être réunis. Des témoignages de personnes ayant fui leur pays ainsi que d'un bureau de conseil juridique pour demandeurs d'asile, mais aussi des décisions judiciaires récentes aident à cerner la portée et les facettes d'une existence précarisée et empreinte d'incertitude quant au droit de séjour.

PS: il ressort d'un procès-verbal qu'au début de 2021, le groupe de travail préparant les formations continues et les focus d'AsylNews avait décidé de ne pas traiter spécialement le statut S, car il n'était «pas pertinent à l'heure actuelle dans la pratique».

*Franziska Müller*

## Casse-tête sur le statut F : Qu'arrivera-t-il au grand-père?

**L'équipe de formation de l'OCA explique aux jeunes la réalité des personnes en fuite et de l'asile, dans les écoles professionnelles comme durant l'instruction religieuse, et les sensibilise à ce thème complexe. Lors de ces périodes d'enseignement, le statut d'admission provisoire suscite souvent la perplexité des élèves.**

Un joyeux brouhaha règne à la cure de Tramelan, où les élèves de sixième année sont en train de s'installer. Ils viennent des villages environnants du Jura bernois. Avant l'enseignement, ils ont lu une bande dessinée racontant l'histoire de Ruth de la Bible et cherchent désormais ensemble le terme qui décrit le mieux les personnes contraintes de quitter leur famille – comme le fut jadis la belle-mère de Ruth: «nomade, migrante, réfugiée?».

Et nous sommes déjà dans le vif du sujet: les élèves parlent de ce qu'ils ont vu à la télévision. De personnes tombées de l'avion alors qu'elles cherchaient à fuir un pays où règnent désormais les talibans. «Afghanistan», s'écrie quelqu'un, et les autres approuvent d'un signe de tête. Après avoir repéré sur la carte du monde ce pays et d'autres États d'où proviennent aujourd'hui de nombreux réfugié-e-s, les jeunes réfléchissent aux raisons qu'on peut avoir de fuir de tels pays. Qu'est-il arrivé déjà à la belle-mère de Ruth? «Elle est partie de chez elle à cause d'une famine», se rappelle une élève.

Quand il s'agit de comprendre qui est reconnu comme réfugié dans la loi suisse sur l'asile et qui n'a droit qu'à une admission provisoire, les jeunes deviennent songeurs. Je leur dis que je connais des personnes réfugiées qui vivent en

Suisse depuis plus de 20 ans avec un permis F. «Comment? Cela signifie qu'elles sont en Suisse depuis plus longtemps que moi!», s'exclame un élève. La pensée que quelqu'un puisse vivre dans la crainte incessante de devoir rentrer dans le pays d'origine les travaille: «il faut repartir même quand on a tous ses amis ici?», demandent-ils en chœur.

**Qu'est-il arrivé à la belle-mère de Ruth?  
«Elle est partie de chez elle à cause  
d'une famine», se rappelle une élève.**

Plusieurs jeunes connaissent de telles histoires: «dans la classe de ma sœur, une fille a dû repartir au milieu de l'année scolaire. Elle a même oublié ses chaussons». Un autre élève demande à voix basse: «si la famille entière a fui ici avec ses grands-parents, si elle a obtenu une admission provisoire, et puis que le grand-père meurt et qu'on l'enterre ici. Qu'arrive-t-il au grand-père, si la famille doit repartir?» La catéchète me raconte après la leçon de catéchisme que ce jeune a récemment perdu son grand-père.

*Myriam Egger*

## Connaissances et compétences pour le travail avec les personnes précarisées

**Les professionnel-le-s qui travaillent avec des personnes réfugiées le savent bien: alors qu'elles ont déjà vécu dans le passé des expériences douloureuses, les restrictions en matière de droit de séjour ne font souvent que renforcer leurs angoisses. Les cours Horizonte consacrés aux aspects de la précarisation ont donc suscité un réel intérêt.**

Comment des spécialistes peuvent-ils/elles aider les personnes souffrant de troubles psychiques et aborder franchement même les thèmes tabous? Le savoir et l'expérience acquis au contact de personnes en crise étaient au cœur de deux cours Horizonte. Dans le premier («Umgang mit Tabuthemen»), des spécialistes de différents domaines ont donné des pistes pour aborder des questions taboues, comme par exemple l'excision des filles ou l'expérience de la violence. Lors du second cours consacré à la résilience, les participants-e-s ont appris à renforcer, à l'aide d'exercices physiques simples, la résilience des personnes traversant une crise.

Comment en finir avec le statut de séjour précaire et inconfortable de l'admission provisoire? Le cours intitulé «Wege aus dem Prekariat» a fait le point. Deux juristes expertes de la migration et de l'asile ont commenté la révision de 2019 de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration en insistant sur leurs implications juridiques pour les personnes concernées – depuis les exigences d'«intégration» jusqu'à la levée de l'autorisation de séjour en cas de dépendance de l'aide sociale.

L'intégration dans le marché du travail constitue un des objectifs majeurs du canton de Berne, dans le domaine de l'asile et des réfugiés. C'est aussi un des principaux critères

d'octroi d'une autorisation pour cas de rigueur, et donc un sésame pour un meilleur statut de séjour. Dans le cadre du cours «Arbeitsintegration! Aber wie?», des spécialistes de la formation, du monde de l'entreprise et de l'insertion professionnelle se sont entretenus à propos des bons exemples. Les retours d'information ont été extrêmement positifs et les participant-e-s ont appelé à créer un outil de mise en réseau des job coaches. L'OCA a proposé de telles rencontres d'échanges depuis l'été 2021 (voir p. 8).

Les femmes et les filles notamment sont exposées à des violences sexualisées non seulement sur les routes de l'exil, mais aussi dans leur pays d'accueil. Or expérience à l'appui, il existe une forte corrélation entre le statut de séjour octroyé et la vulnérabilité. Concrètement, le risque de subir des violences sexualisées est particulièrement élevé en cas de statut de séjour précaire, notamment parce que cette précarité constitue pour les agresseurs un moyen de pression. Le cours sur la violence sexualisée dans le contexte de la fuite et de l'asile, animé par deux intervenantes de L'aide aux victimes, clôturait le programme Horizonte de l'année 2021. Il a suscité un réel intérêt parmi les spécialistes, qui ont souvent du mal à identifier et accompagner de manière adéquate les victimes de la violence.

*Lea Meier*

## **Admission provisoire: entre intégration et exclusion**

**La série de manifestations organisées par l'OCA sur le thème de l'admission provisoire pour le personnel des services sociaux et des communes a suscité un réel intérêt. D'autant plus que d'ici deux ans, les partenaires sociaux auront transféré un grand nombre de bénéficiaires de l'admission provisoire aux communes.**

Dans le canton de Berne, près de 7500 personnes sont au bénéfice de l'admission provisoire. Or l'expression «provisoire» est trompeuse. Plus de 2000 d'entre elles séjournent déjà depuis plus de sept ans en Suisse, et beaucoup de ces dernières dépendent des services sociaux communaux (AP7+). Dans les deux années à venir, beaucoup d'autres transferts d'AP7+ passeront de la compétence des partenaires régionaux à celle des communes. Or la prise en charge de cette population pose de nombreuses questions et comporte des exigences spécifiques pour les communes.

En raison de la pandémie, les formations continues à Berne, Biemme et Berthoud ont été organisées en ligne. Même si les possibilités de réseautage ont passé à la trappe, la bonne centaine de participant-e-s ont confirmé la réelle utilité de ces activités. À leurs yeux, elles ont permis de combler des lacunes de connaissances, et par là de faciliter le travail quotidien. Et à partir du moment où l'on comprend mieux la situation de ses client-e-s, il devient possible d'appliquer des solutions adaptées à chaque cas particulier. Les questions posées par les participants reflétaient bien la situation de leur client-e-s. Ainsi, il y avait un grand besoin d'informations sur les autorisations de cas de rigueur pour permis F, sur la modification des barèmes d'aide sociale pour AP7+, sur les

possibilités d'insertion professionnelle et de voyage pour personnes admises à titre provisoire, ainsi que sur le regroupement familial et les questions de droit civil telles que la reconnaissance de paternité.

Après les formations, l'OCA a répondu par écrit aux questions que le temps limité à disposition ne permettait pas d'aborder en détail, en raison de leur complexité et de leur richesse. Par la suite, le personnel des services sociaux communaux a pu s'adresser au service de soutien de l'OCA ou consulter les InfoPro sur des thèmes spécifiques. L'OCA a pris bonne note du souhait souvent exprimé de poursuite et d'approfondissement de l'offre de formation continue destinée aux services sociaux des communes.

*Sabine Lenggenhager*

## Dissiper les incertitudes et encourager les bonnes pratiques

**De nombreuses personnes réfugiées cherchent à consolider leur statut de séjour, afin d'échapper à la précarité. La plupart des questions soumises au service de soutien de l'OCA concernaient par conséquent les conditions à remplir et la procédure à suivre pour qu'une personne admise à titre provisoire puisse soumettre une demande pour cas de rigueur.**

Parmi les nombreuses questions adressées au support sur le thème du cas de rigueur, la plupart concernaient des étrangers admis à titre provisoire en cours d'apprentissage. Afin d'obtenir un permis de séjour B pour cas de rigueur, il faut notamment être indépendant financièrement, ce qui ne saurait être le cas en début d'apprentissage. Or on ne voit pas toujours d'emblée pourquoi une demande est refusée. D'où la perplexité des experts, des bénévoles et des personnes admises à titre provisoire.

En outre, les développements en Afghanistan ont préoccupé les personnes en quête de conseils. En août 2021, quand les talibans ont repris le pouvoir, les proches, les spécialistes et les bénévoles ont voulu connaître les possibilités pour les personnes restées au pays d'immigrer légalement en Suisse. L'OCA a donc signalé aux personnes en quête de conseil les quelques options existantes, en particulier le regroupement familial pour les conjoint-e-s ou les enfants mineurs, en les aiguillant vers les services de conseil compétents. Le visa humanitaire souvent évoqué par le Conseil fédéral n'entre toutefois pas en ligne de compte pour la plupart des gens. Car les critères ont été durcis, la pratique d'octroi est devenue plus restrictive et le dépôt d'une demande dans une ambassade suisse à l'étranger relève du parcours du combattant. La possibilité de déposer une demande de recon-

sidération a également été signalée aux requérants déboutés originaires d'Afghanistan.

Un an et demi après l'introduction de NA-BE, le canton de Berne a réglé beaucoup de questions ouvertes, facilitant d'autant le travail sur le terrain auprès des personnes réfugiées. Les incertitudes restantes ou les nouvelles questions seront traitées aux séances d'échanges entre partenaires sociaux organisées par le service de soutien de l'OCA ou, si nécessaire, l'OCA fera une mise au point avec le canton. À côté des séances d'échanges des responsables d'équipes, des travailleuses et travailleurs sociaux et des responsables de domaine, de telles séances ont désormais lieu avec les job coaches des partenaires régionaux. De telles rencontres permettent aux acteurs de régler des questions à caractère professionnel ou sectoriel, de discuter de leurs pratiques respectives et par là, de renforcer l'unité d'action.

Sur mandat de la Ville de Berthoud, l'OCA élabore une charte pour l'intégration des personnes issues de la migration. Après avoir intégré les retours d'information des sounding boards, l'OCA a finalisé sa charte à la fin de juin, en vue de sa présentation le moment venu au Conseil communal de la Ville de Berthoud.

*Gina Lampart*

# L'échange est important pour toutes les personnes impliquées

**Dans le domaine de l'asile, la précarisation des conditions de vie n'est nulle part aussi frappante que dans l'aide d'urgence de longue durée. Plus le temps passe, et plus l'absence de perspectives préoccupe tant les bénéficiaires de l'aide d'urgence que les bénévoles qui les soutiennent. Il y a néanmoins eu des lueurs d'espoir, en 2021 également.**

Des personnes engagées ont organisé des repas de midi ou lancé des bourses aux vêtements, proposé des cours d'allemand gratuits, planifié des excursions et permis aux plus petit-e-s de participer à des groupes de jeu. Ainsi, le travail des bénévoles a ouvert çà et là des fenêtres aux personnes touchant l'aide d'urgence dans leur quotidien oppressant. Le fonds d'aide alimenté par la collecte de Noël de l'année précédente et géré par l'OCA permet chaque année de soutenir quelques-unes de ces activités.

À sa session d'hiver 2021, le Grand Conseil a adopté la modification de loi suivante (par 88 voix contre 60): à l'avenir, les personnes déboutées hébergées par des particuliers recevront elles aussi l'aide d'urgence fixée à huit francs par jour. Il s'agit d'une lueur d'espoir pour les intéressé-e-s, même si la décision ne sera pas mise en œuvre avant 2023.

Au cas où des requérants d'asile déboutés seraient dans l'impossibilité de rentrer dans leur pays d'origine, une demande pour cas de rigueur constitue souvent, après quelques années, l'unique moyen de régulariser le séjour. Les organisations membres du réseau de soutien aux requérants déboutés (UN-AAS) aident les personnes désirant déposer une telle requête et parviennent ainsi à faire bouger les choses dans un cas d'espèce.

Le travail pour ou avec des personnes confrontées à des situations sans issue demande de l'énergie, de l'optimisme et de la résilience. Des échanges réguliers entre pairs aident les bénévoles engagés à refaire le plein de ces trois ingrédients magiques. Le réseau de soutien aux requérants d'asile déboutés (UN-AAS), modéré par l'OCA, assume un rôle de coordination et d'information dans ce contexte.

**Les échanges réguliers entre bénévoles engagés aident à refaire le plein d'énergie, d'optimisme et de résilience, trois ingrédients magiques en pareille situation.**

Lors des rencontres d'échanges des personnes actives autour des centres de retour, les bénévoles apprennent les dernières nouveautés et cherchent ensemble des moyens de procurer aux personnes à l'aide d'urgence une vie tant soit peu normale. Quant aux organisations participant au réseau UN-AAS, elles s'informent durant leurs séances régulières de leurs activités ou de bons exemples visant à adoucir un quotidien aussi précaire.

*Sabine Lenggenhager*

## La précarisation avant et après le retour: une entorse à la dignité

**L'aide au retour est un formidable outil dans le cadre de l'aide à la réintégration dans le pays d'origine. Mais le retour n'est pas toujours une promesse de sortie d'une situation précaire.**

Les personnes en situation de précarité ont des problèmes pour se loger, payer leurs factures, se soigner, se vêtir, trouver un emploi ou encore faire vivre le moins d'adversité possible à leurs enfants et peu importe leur origine.

La précarisation des conditions de vie est une forme de violation de la dignité humaine dont les causes sont à la fois politiques, économiques et sociales. Une partie des personnes qui font appel au service de Conseil en vue du retour sont des personnes déboutées pour lesquelles tout accès à une existence dans la dignité demeure impossible. En effet, avec un montant de huit francs d'aide d'urgence par jour, qui pourrait couvrir ses besoins de base ? C'est la mise en œuvre d'une stratégie de dissuasion.

Nous entendons souvent: mais ces personnes ont la possibilité de rentrer de manière volontaire dans leur pays d'origine et qui plus est, avec des aides au retour. Certes, mais c'est dans ce cadre qu'intervient la notion de précarité durable, cela d'autant plus en période de pandémie. Beaucoup de pays luttent encore et toujours contre le virus, souvent par faute de moyens, comme la vaccination par exemple. Les projets d'aide à la réintégration pour les personnes qui rentrent, sont d'autant plus difficiles à mettre en œuvre sur place.

La situation économique et politique dans les pays de retour s'est considérablement fragilisée. Je pense à ce jeune couple, rentrés en Iran, avec le projet de l'ouverture d'une épi-

cerie locale, projet qui a vu le jour grâce aux entretiens conseils menés auprès du bureau de Conseil en vue du retour (CVR) et aux prestations de l'aide au retour. Pour autant, ces jeunes gens n'ont pas eu la possibilité de continuer la mise en œuvre de leur projet, faute à la pandémie et à ses restrictions sanitaires. Ce jeune couple se retrouve dès lors sans source de revenu et doit donc compter sur sa famille pour vivre, famille qui se trouve déjà dans une situation précaire sur place. A ce jour, ils n'ont toujours pas été autorisés à rouvrir leur commerce. D'une situation déjà précaire en Suisse, ils se retrouvent dans une précarité durable en Iran.

*Joëlle Hediger*

## Fit pour l'avenir

**Quatre ans après son lancement, l'OCA a réexaminé les prestations du projet d'insertion professionnelle jobs-4refugees.ch. Les résultats de cette évaluation ont abouti à un concept optimisé, prenant en compte les processus de recrutement usuels, tirant parti des progrès technologiques et conférant un rôle central aux job coaches.**

L'évaluation a clairement montré quels sont les éléments de jobs4refugees.ch qui fonctionnent bien et pourquoi il convient d'étoffer ce projet en le relançant en 2022. Parmi les divers services proposés, la page des offres d'emploi a été particulièrement consultée. Sur cette page, les job coaches et les personnes à la recherche d'un emploi peuvent prendre connaissance des postes vacants et postuler. Cette page repose sur un outil d'analyse des postes publiés sur les sites Internet de toutes les entreprises suisses. Cette prestation sera encore étoffée en 2022.

La pièce maîtresse jusqu'ici de jobs4refugees.ch, soit la plateforme en ligne censée convaincre les employeurs de privilégier les candidatures issues de l'asile pour leurs postes à repourvoir, a été abandonnée. Les mesures du trafic effectuées et des discussions avec les utilisateurs restants ont montré pourquoi une telle offre ne fonctionnait que modérément: elle n'était guère adaptée au processus de recrutement des employeurs, à qui elle a donné un surcroît de travail sans commune mesure avec les chances de trouver la perle rare. Il s'ensuit qu'aucune embauche n'a été faite par ce canal. Aussi les job coaches ont-ils cessé d'utiliser la plateforme et d'y charger de nouveaux profils.

À l'avenir, les job coaches devront vérifier la mise en concordance automatique (match) des postes à repourvoir et des personnes à la recherche d'un emploi. Ce n'est qu'après cette

validation que les postes seront signalés aux candidates et candidats correspondant au profil. Les client-e-s restent naturellement libres de postuler ou non. Les dossiers de postulation vont directement aux entreprises ayant publié une annonce d'emploi, sous la forme d'un curriculum vitae généré automatiquement et d'un code QR aboutissant à la vidéo de motivation des candidates et candidats.

Après un fructueux atelier organisé avec le Centre de compétence du travail de la Ville de Berne et les employeurs Tibits et Honegger, qui tous deux ont déjà embauché des personnes réfugiées, et une fois réglées certaines questions de fond ou d'ordre technique, le projet pilote «JobMatch» pourra commencer au début de l'année 2022. Des partenariats seront établis à cette occasion afin que l'organe responsable du projet dispose d'une large assise.

*Michael Liechti*  
Responsable de projet

# Commentaires des comptes 2021

L'Office de consultation sur l'asile (OCA) a bouclé l'exercice 2021 sur un découvert de 113 000 francs. Divers facteurs ont abouti à cet excédent de dépenses: à commencer par les retombées de la pandémie de COVID-19 qui, comme l'année précédente, n'ont permis d'organiser que de rares retours. En outre, l'OCA a décidé d'investir dans le développement du projet «jobs4refugees.ch», afin de démarrer en 2022 un projet subséquent basé sur une actualisation du concept, avec un organisme responsable élargi. Les comptes ont à nouveau été examinés par la société KITRA Treuhand GmbH, dont le rapport de révision atteste à l'OCA une gestion correcte des comptes.

## Commentaires de l'OCA en chiffres

Les offres et prestations de l'OCA sont restées très prisées. Le support de son service de soutien (AsylInfo) a notamment reçu de nombreuses questions de professionnels, alors même que les nouvelles structures du domaine de l'asile et des réfugiés s'établissaient pas à pas en cours d'année. Par ailleurs, beaucoup de personnes déboutées de l'asile ou prévoyant de rentrer chez elles ont fait appel au Conseil en vue du retour, même si de tels voyages sont restés rares à cause des mesures liées au COVID-19. L'équipe de formation a fait son possible pour organiser des cours présentiels dans des locaux suffisamment spacieux, avec un nombre limité de personnes et dans le strict respect des mesures de protection, efforts salués par les participants.

Il y a eu beaucoup de mouvement dans l'équipe cette année: trois congés de maternité ou de paternité ont été pris, et deux personnes employées de longue date de l'OCA se sont réorientées professionnellement. Leurs suppléants tant internes qu'externes ont veillé, avec compétence et énergie, à ce que l'OCA puisse continuer d'accomplir son travail avec la qualité habituelle.

La pandémie et ses retombées sociales durables nous le rappellent: il faut de solides connaissances et beaucoup d'énergie pour soutenir les membres les plus faibles de notre société. L'OCA y a apporté sa contribution dans le domaine de l'asile et des réfugiés et prend fait et cause pour ces personnes, avec cœur et compétence.

## Remerciements

Nous remercions chaleureusement, pour leur soutien financier et leur bonne collaboration, tant nos responsables institutionnels (Canton, Églises nationales, Communauté d'intérêt des communautés israéliites) que nos mandants (Direction de la sécurité DSE; Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration DSSI).

*Ueli Burkhalter*

*Président de la commission de surveillance*

*Directeur suppléant entre décembre 2021 et février 2022*

# Jahresrechnung Comptes annuels

<b>Erfolgsrechnung</b>	<b>Comptes d'exploitation</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Aufwand</b>	<b>Charges</b>	<b>1'037'070</b>	<b>1'166'321</b>
Personalaufwand	Frais de personnel	763'990	932'433
Infrastruktur	Infrastructure	75'521	104'863
Betriebskosten	Frais d'exploitation	58'658	65'659
Projektkosten	Coûts des projets	101'128	51'709
ausserordentlicher Aufwand	Charges extraordinaires	37'773	11'657
<b>Ertrag</b>	<b>Recettes</b>	<b>924'063</b>	<b>1'070'041</b>
Bereich Aufenthalt, Beitrag Kanton und Kirchen	Domaine séjour, contribution du Canton et des Eglises	570'000	567'000
Rückkehrberatung, Beiträge SEM/Kanton	Conseil en vue du retour, contributions SEM/Canton	164'223	207'262
Projektbeiträge Kanton/GEF	Subventionnement de projets Canton/SAP	21'511	139'421
Projektbeiträge Kirchen	Subventionnement de projets Eglises	95'000	95'000
diverse Erträge	Recettes diverses	73'329	61'358
<b>Betriebsergebnis</b>	<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-113'007</b>	<b>-96'280</b>

<b>Bilanz</b>	<b>Bilan</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
<b>Aktiven</b>	<b>Actifs</b>	<b>731'267</b>	<b>790'966</b>
Umlaufvermögen	Actifs circulants	790'966	790'965
Anlagevermögen	Actifs immobilisés	1	1
<b>Passiven</b>	<b>Passifs</b>	<b>731'267</b>	<b>790'966</b>
Fremdkapital	Capital étranger	178'893	201'131
Kapital KKF	Capital propre	552'374	589'835

<b>Die KKF in Zahlen 2021</b>	<b>Chiffres de l'OCA 2021</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Beratung &amp; Support</b>	<b>Conseil &amp; Soutien</b>		
Beratungen für Fachleute (AsylInfo)	Entretiens conseil pour spécialistes (AsylInfo)	192	235
Fachgruppentreffen	Rencontre entre spécialistes	5	5
<b>Bereich Bildung und Sensibilisierung</b>	<b>Formation continue et sensibilisation</b>		
Weiterbildungen für Fachpersonen (Horizonte u.a.) Teilnehmende	Formation continue (Horizonte et autres) Nombre de participants/es	17 387	10 225
Bildungs- und Sensibilisierungsanlässe davon Anlässe auf Deutsch davon Anlässe auf Französisch Teilnehmende	Séances d'information et de sensibilisation Séances en allemand Séances en français Nombre de participants/es	34 26 8 525	39 32 7 635
<b>Kirchliche Projekte</b>	<b>Projets ecclésiaux</b>		
Unterstützungsnetz für abgewiesene Asylsuchende Sitzungen	Réseau de soutien aux requérants d'asile déboutés Séances	4	4
Freiwilligenanlass Teilnehmende	Rencontre des bénévoles Nombre de participants/es	* *	* *
Bildungs- und Sensibilisierungsanlässe Teilnehmende	Séances d'information et de sensibilisation Nombre de participants/es	* *	4 48
<b>Rückkehrberatung</b>	<b>Conseil en vue du retour</b>		
Anzahl Personen in der Beratung	Nombre de personnes entretiens de conseil	63	104
Ausgereiste Personen	Départs volontaires	34	25
<b>GEF-Projekt</b>	<b>Projet de la SAP</b>		
Informationsanlässe für VA und Flüchtlinge Teilnehmende	Informations pour AP et réfugiés nombre de participants/es	* *	5 52
<b>KKF-Projekte</b>	<b>Projets de l'OCA</b>		
Eating Together – Flüchtlinge zum Essen einladen Teilnehmende (Flüchtlinge) Teilnehmende (Gastgebende)	Eating Together – Inviter des réfugiés à table Nombre de participants/es (réfugiés) Nombre de participants/es (hôtes & hôtesse)	* *	87 59
<b>Freiwilligenarbeit</b>	<b>Bénévolat</b>		
KKF-Kurse für Freiwillige (Fundamente) Teilnehmende	Cours OCA pour bénévoles (Fundamente et autres) Nombre de participants/es	2 33	2 35
Bildungs- und Sensibilisierungsanlässe Teilnehmende	Séances d'information et de sensibilisation Nombre de participants/es	12 158	8 120

\* Annulé/reporté en raison du coronavirus



Excursion du team au Rosengarten de Berne le 16 juin 2021.

## Team en 2021

**Kathrin Buchmann**, Direction

**Myriam Egger**, Formation et Sensibilisation

**Joëlle Hediger**, Conseil en vue du retour

**Claudia Kaiser**, Formation et Sensibilisation  
(jusqu'en juillet 2021)

**Gina Lampart**, AsyllInfo, Support  
(depuis mars 2021)

**Sabine Lenggenhager**, Formation, UN-AAS

**Lea Meier**, Conseil en vue du retour, Formation

**Franziska Müller**, Information & Communication

**Daphna Paz**, Formation et Sensibilisation,  
Adjointe de la directrice (jusqu'en juillet 2021)

**Hans Jörg Rügsegger**, Administration

**Raphael Strauss**, AsyllInfo, Support  
(jusqu'en mai 2021)

## Membres de la commission de surveillance en 2021

**Ueli Burkhalter**, Président de la Commission de surveillance, Conseiller synodal des Eglises réformées  
Berne-Jura-Soleure

**Markus Aeschlimann**, Chef de l'Office de la population et des migrations du canton de Berne (OPM)

**Inge Hubacher**, Cheffe de l'Office de l'intégration et de l'action sociale de la Direction de la santé,  
des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne

**Barbara von Mérey**, Membre du Conseil de l'Eglise nationale de l'Eglise catholique romaine du canton de Berne

**Christoph Schuler**, Président de l'Eglise catholique-chrétienne du canton de Berne